

BULLETIN D'ADHÉSION 2026



Votre soutien est précieux, il contribue à :

- Valoriser et promouvoir la céramique contemporaine
- Sensibiliser le public à ce savoir-faire et ce métier d'art à travers des actions de médiation
- Aider et soutenir à la création d'expositions
- Accompagner des jeunes créateurs
- Valoriser et soutenir le patrimoine local

Pour adhérer à la Maison du Potier, il vous suffit de nous retourner ce bulletin d'adhésion dûment complété, accompagné de votre règlement par chèque, CB, virement bancaire ou espèces.

L'adhésion à la Maison du Potier porte sur l'année civile en cours (**1^{er} janvier au 31 décembre**).

Pour un montant de * :

- **5 €** Adhésion individuelle de soutien
- **35 €** Adhésion professionnelle (professionnels de la céramique/artistes dont l'activité principale est affiliée à un organisme professionnel ex ; CMA- Maison des Artistes, Artistes-Auteurs)

Avantages :

Adhésion individuelle de soutien	Adhésion professionnelle
<ul style="list-style-type: none">• Droit de vote et de participation à l'AGO* et AGE*• Intégrer le Conseil d'administration• Participer aux journées bénévoles• Utilisation du four électrique selon modalités• Location de tours <p>*Assemblée générale ordinaire et exceptionnelle</p>	<ul style="list-style-type: none">• Droit de vote et de participation à l'AGO et AGE• Intégrer le conseil d'Administration• Participer aux journées bénévoles• Possibilité d'exposer en boutique (sous sélection)• Utilisation du four à bois et électrique• Location de tours• Tarifs professionnels pour l'argile <p>D'autres avantages sont en cours d'élaboration</p>

Les journées des adhérents

Des temps forts dans l'année pour se rencontrer autour du patrimoine potier du Fuilet, du métier de céramistes/potier(e)s, de partager un moment autour du four à bois, tout simplement autour d'un bon repas.

Le conseil d'administration travaille actuellement sur le thème de ces journées :

- Visite des landes du Fuilet
- Visite des anciens fours
- Cuisson des adhérents
- Repas des bénévoles

Vous êtes convié(e)s aux évènements et aux expositions 2026 :

- Journées Européennes des métiers d'art
- Marché de potier(e)s
- Journées Européennes du patrimoine

Invitation au vernissage des 3 expositions de l'année.

J'adhère à l'association la Maison du Potier pour l'année 2026 :

- 5 €*** Adhésion individuelle de soutien
- 35 €*** Adhésion professionnelle : professionnels de la céramique/artistes dont l'activité principale est affiliée à un organisme professionnel (ex ; CMA- Maison des Artistes, Artistes-Auteurs)

Je suis disponible pour donner un coup de main ponctuel pour :

Evènements Vernissage d'exposition Chantier Entretien du lieu

Je souhaite m'inscrire à différents groupes de travail :

Exposition/ boutique Marché de Potiers Patrimoine Four à bois

Formation professionnelle

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

Mail :

Numéro Siret (si professionnel, voir conditions*) :

Signature

Cachet de l'association

Modes de règlement :

- Par chèque à l'ordre de « La Maison du Potier »
- Par CB
- En espèces
- Par virement bancaire

(IBAN) : FR76 1027 8394 3500 0200 0640 178

La Maison du Potier
2 rue des Recoins
Le Fuilet -49270 Montrevault-sur-Evre
02 41 70 90 21
maisondupotier49@gmail.com

*** Montant déductible des impôts à 66%**